

## DU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2021 A MULHOUSE

*En présentiel*

Cette formation vous permettra de revenir en détail sur l'actualité sociale au sens large du 4<sup>ème</sup> Trimestre 2021.

La formation de référence en droit social et en gestion des ressources humaines



Mardi 14 décembre 2021  
de 9h00 à 13h00



Barthélémy Avocats  
MULHOUSE



### TARIF

300 € HT - abonnés  
330 € HT - non abonnés  
*Par participant et par session*

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ



### Pour plus d'informations :

de 9h00 à 17h00  
strasbourg@barthelemy-avocats.com  
03.88.55.91.31

[Inscrivez-vous ici](#)

### Objectifs

- Intégrer les évolutions du droit social dans vos pratiques RH
- Sécuriser la mise en œuvre de vos décisions afin d'éviter tout risque de contentieux.

### Pré-requis

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail.

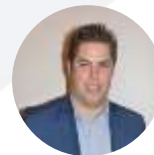
### Public

Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH/RRH,  
Responsables des relations sociales, Juristes

### Une formation animée par :



*Julien Demail*  
Avocat Associé  
Barthélémy Avocats



*Laurent Toussaint*  
Avocat  
Barthélémy Avocats

# PROGRAMME

*En présentiel*

## Contenu

Cette formation vous permettra de revenir en détail sur l'actualité sociale au sens large du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Elle sera l'occasion de mettre à jour vos connaissances et compétences en matière de droit du travail et de la protection sociale en une demi-journée.

Cette formation présentera de manière interactive et pratique toute l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle à partir d'un support innovant et de l'analyse de deux praticiens du droit du travail au quotidien, Maîtres Julien DEMAËL et Laurent TOUSSAINT.

Ces derniers ne manqueront pas de vous donner un avis éclairé, s'appuyant sur leur expérience de praticiens du droit et sur la réflexion de notre Conseil Scientifique composé d'universitaires et de praticiens spécialisés en la matière.

Le plan de la session sera défini en fonction du contenu définitif des textes législatifs et réglementaires du trimestre.

## Moyens et méthodes pédagogiques

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours sera envoyé aux stagiaires.

A l'issue de la deuxième session de formation et en fin de formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis.
- Une évaluation des compétences via un kahoot ou un cas pratique sera réalisée.
- Nous vous demanderons également d'évaluer votre niveau de satisfaction.

## Le + pédagogique

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.

## Suivi et évaluation

- Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire
- Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation

# FICHE D'INSCRIPTION

*En présentiel*

**Titre de la Formation :** L'Actualité Sociale 4<sup>ème</sup> trimestre à Mulhouse - 14/12/2021

Entreprise (Raison Sociale) : .....

Représenté par M / Mme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Email : ..... Nombre de salariés : .....

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Inscription au bénéficiaire

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

NOM, Prénom : ..... Fonction : .....

## Paielement

Règlement de la facture par l'entreprise

Règlement de la facture directement par l'organisme

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressé la facture et la convention de formation (en l'absence d'informations, ces documents seront établis au nom de la société)

.....  
.....  
.....

Envoyer ces documents à l'entreprise

Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à : ..... Le : .....

## Signature et cachet de l'entreprise